

Mouche du Brou

QUELLE ORGANISATION POUR LA CAMPAGNE 2015 ?

Ravageur considérable du noyer pouvant causer jusqu'à 80% de pertes de récolte, piégé sur plusieurs communes de la vallée de Dordogne la campagne dernière, la Mouche du Brou de la Noix prépare son retour.

Depuis 2008, un réseau de surveillance piloté par la FREDON Limousin, permettait aux producteurs de connaître chaque semaine la progression de la Mouche du Brou de la Noix. Ce réseau était financé par les services de l'état. Hors, la Mouche du Brou n'étant plus soumise à une lutte obligatoire, les financements du réseau de piégeage n'ont pas été reconduits pour 2015.

Malgré un début d'entente prometteur lors du comité de pilotage du 22 janvier dernier, les négociations entre responsables professionnels de la filière Noix Sud Ouest n'ont pas abouti à une solution de financement équitable pour maintenir ce réseau de surveillance. Par

conséquent, pour la campagne 2015, il n'y aura pas de réseau de surveillance Mouche du Brou. Disposer des plaques jaunes engluées sur son exploitation est donc aujourd'hui l'unique moyen de détecter la présence de Mouche du Brou dans les vergers.

Rappelons que les pièges doivent être mis en place dans les vergers début juillet et suivi jusqu'à fin septembre.

Les adhérents à une OP doivent se rapprocher de leur équipe technique.

Pour les producteurs indépendants, le Comité du Noyer du Lot propose l'envoi de 3 plaques engluées et d'un guide de piégeage pour 6 € par piège. Contacter le secrétariat du Comité au GDA Souillac au 05-65-37-81-38 pour passer commande avant le 26 juin.

Claire LEGRAND Conseillère Spécialisée Noix
Chambre d'Agriculture du Lot